

LA REDOUTE DE SEMBOULA (1744) DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE (LA TURBIE - 06)

Henri GEIST

OPÉRATION DE PROSPECTION INVENTAIRE
N° 046 - 1999

C'est en 1744, que la guerre de la Succession d'Autriche enflamma le Comté de Nice. Afin d'empêcher les Franco-Espagnols de pénétrer en Italie, les Austro-Sardes avaient établi, en 1744, une ligne défensive sur des points stratégiques du comté, avec des positions entre Nice et la Turbie. Des retranchements en pierres sèches, murs, redans, bastions, redoutes, étaient installés sur des hauteurs et leurs environs : mont Alban, mont Leuze, mont Gros (mont Vinaigrier actuel), mont Campi de l'Allé (Révère). Parmi les vestiges de ces fortifications, encore visibles 255 ans après leur édification, nous avons reconnu une redoute dépendante des retranchements du mont Campi de l'Allé, au lieu-dit Semboula, qui se trouve à environ 1 km à l'est du fort de la Revère (696 m d'altitude) et à 500 m à l'ouest de la cime de la Fornia. (621 m d'altitude).

Si par des textes relatant cette guerre, on sait que ce secteur, proche de la Turbie, avait été militarisé en 1744, on ignorait, en revanche, la présence de cet ouvrage, entre 560 et 580 m d'altitude, sur le versant nord sous la crête rocheuse aboutissant à la cime de la Fornia. Cette redoute fait suite, vers l'est, à la ligne fortifiée qui, bordant l'actuel fort de la Revère (construit entre 1879 et 1885), délimite les communes de la Trinité et d'Eze, sous le nom de "Muraille de Trinquiera de Gardiola", en 1873 ("trinchiera" signifiant en langue régionale : tranchée, et "gardiola" : belvédère, point de vue, de guet). En arrière des retranchements du mont Campi de l'Allé, cette défense barrait un des chemins qui, par le col d'Eze et le Semboula, reliait Nice à la Turbie.

La redoute

L'infrastructure, qui a une superficie d'environ 7000 m², s'étale sur 140 m dans le sens de la courbe de niveau et sur une cinquantaine de mètres dans la



Fig. 2 - Détail du mur de la redoute de Semboula.



Fig. 1 - La redoute de Semboula.

pente du terrain. L'ensemble est limité, en aval, par un mur bordant une tranchée, en amont, par un autre mur (sans tranchée) et par une brusque rupture de pente ; deux murs latéraux ferment ce quadrilatère divisé en deux secteurs par un mur perpendiculaire à la grande longueur du retranchement. La première surface, à l'est, enclot un sol chaotique et rocheux ; un mur, bordé d'une tranchée, la fractionne dans le sens de la courbe de niveau. La seconde surface englobe une combe aménagée avec neuf terrasses plates épierrées et un puits.

Bâti en pierres sèches, le mur de l'enceinte, assez bien conservé, est formé de deux parements de grosses pierres et d'un remplissage de cailloux. D'une épaisseur et d'une hauteur moyenne d'un mètre, ce mur flanqué de quelques postes de tir, est fondé sur des affleurements rocheux qui donnent au rempart un tracé sinueux adapté à la topographie. On ne trouve apparemment pas de banquettes de tir surajoutées au mur ; c'est la tranchée, creusée à la base du parement interne, qui semble faire office d'emplacement pour le tireur et de couloir de circulation protégé sur toute la longueur du camp.

Cette redoute, que nous avons déjà observée en octobre 1997, est située à la lisière du parc forestier départemental de la Grande Corniche, géré par le Conseil Général des Alpes-Maritimes qui souhaite étendre celui-ci dans ce secteur marqué par ces vestiges.

Nous poursuivons l'étude détaillée de ce système de défense particulier qui, avec les terrasses et le puits, pose des questions auxquelles nous essaierons de répondre prochainement, en espérant donner à ce site l'intérêt historique qu'il mérite.